

EXPOSITION LES 50 ANS DU CORPS DÉPARTEMENTAL DES SAPEURS-POMPIERS

Initialement prévues en 2020 mais reportées en raison de la crise sanitaire, les célébrations des 50 ans du corps départemental des sapeurs-pompiers de Seine-et-Marne auront lieu à Melun samedi 18 septembre. Animations, exposition et rencontre avec ces femmes et ces hommes qui font la fierté du Département.

18/09/2021**🕒 10h - 23h****f** @sdis77 (<https://www.facebook.com/sdis77>)**🐦** @Sdis77 (<https://twitter.com/Sdis77>)**📷** @pompiers77 (<https://www.instagram.com/pompiers77/>)**🌐** @sdis77 (<https://www.linkedin.com/company/sdis77/>)**📍** 1 avenue de la 7ème Division Blindée Américaine, 77000 Melun (<http://maps.google.com/maps?q=1%20avenue%20de%20la%207%C3%A8me%20Division%20Blind%C3%A9e%20Am%C3%A9ricaine+77000+Melun>)**🌐** sdis77.fr (<https://www.sdis77.fr/>)**👤** Sdis77**📅** Entrée libre

Une ambiance conviviale et festive



Le corps départemental des sapeurs-pompiers de Seine-et-Marne fête ses 50 ans le samedi 18 septembre. À cette occasion, le Sdis77 organise une journée d'animations gratuites qui se termineront en beauté par une soirée festive illuminée par un grand feu d'artifice !

Parmi les animations, voici une sélection de temps forts :

1. la cérémonie protocolaire commencera à 11h, en présence des autorités du département de Seine-et-Marne, avec remises de médailles et honneurs au Drapeau du Corps ;
2. la visite de la plus grande caserne de Seine-et-Marne avec l'exposition de véhicules et les démonstrations des sapeurs-pompiers pour parler de leur métier et sensibiliser aux gestes qui sauvent ;
3. les animations pour les enfants avec le parcours du petit pompier avec tyrolienne et mur d'escalade.

Plus d'informations sur [le site internet du Sdis77](https://www.seine-et-marne.fr/fr/fiche-evenement/les-50-ans-corps-departemental-sapeurs-pompiers) .



Cet évènement est organisé sous réserve du respect de la réglementation sanitaire en vigueur.

Un service départemental historique et indispensable

Créé en 1970, le Corps départemental des sapeurs-pompiers de Seine-et-Marne (CDSP 77), qui devient quelques années après le Service départemental d'incendie et de secours (Sdis), est l'une des compétences centrale du Département de Seine-et-Marne. Répartis dans 69 casernes, ses 4 627 agents agissent chaque jour pour la sécurité des Seine-et-Marnais.

LE SAVIEZ-VOUS ?

Le CDSP de Seine-et-Marne est le 1er corps départemental de sapeurs-pompiers de France ! Sa création, par arrêté du Préfet le 17 novembre 1970 s'inscrit dans une construction historique avec le Département. Pendant longtemps, les services chargés de la lutte contre les incendies et des secours ont été gérés au niveau communal selon la loi municipale du 5 avril 1884. Mais, le Département de Seine-et-Marne a souhaité dès 1932 s'impliquer dans cette mission en adoptant le principe de l'organisation d'un service départemental de défense contre l'incendie. L'objectif de cette nouvelle organisation : permettre au préfet de mieux coordonner les actions des centres de secours communaux.